

AUTOROUTE A89  
BALBIGNY / LA TOUR DE SALVAGNY

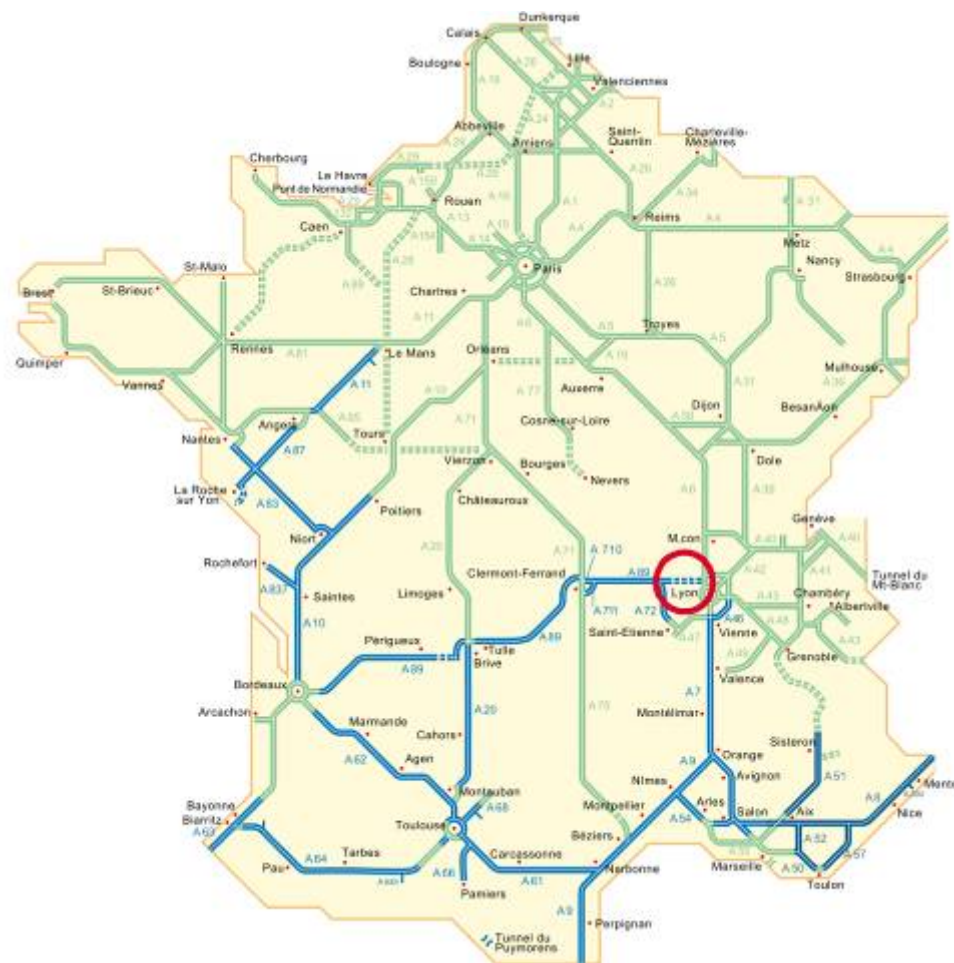
22 SEPTEMBRE  
2010  
UNESCO, PARIS



Construire avec les  
associations de protection de  
la nature  
Colloque SIFEE

Philippe Chavaren

## LE PROJET : le maillon manquant entre Bordeaux et Genève



## LE PROJET en quelques chiffres

- 49,5 km sur 2 départements : 31,5 km dans le Rhône (9 Mm3 de déblais) et 18 km (4 Mm3 de déblais) dans la Loire + 3,5 km pour l'antenne de raccordement à l'Arbresle
  - 6 échangeurs
  - 3 tunnels
  - 8 viaducs
  - 2 aires (1 dans chaque département)
- un coût total prévisionnel de 1 milliard 700 millions d'euros

## UN PROJET QUI SE VEUT EXEMPLAIRE



## UN MILIEU NATUREL A HAUTE VALEUR ECOLOGIQUE



Le vallon du Boussuivre (*Rhône*)



L'écrevisse  
à pieds blancs



Le sonneur  
à ventre jaune

# UN PROJET CONTESTE PAR LES ECOLOGISTES



Vendredi 30 Décembre 2005

SOCIÉTÉ

## Contre l'asphalte, un crapaud s'élève

L'autoroute Lyon-Bordeaux doit traverser le territoire du sonneur à ventre jaune, espèce menacée. Des écologistes protestent. La justice tranchera en janvier.

## LE PROGRÈS

### Trois recours et un crapaud en travers du projet A 89

Trois associations, dont une de la Loire, ont déposé des recours en Conseil d'État pour dénoncer le projet d'autoroute A 89. En cause : son coût et son impact jugé catastrophique sur la flore et la faune, en particulier sur la population des crapauds sonneurs à ventre jaune.

**L** E PROJET D'AUTOROUTE A 89 entre Saône-et-Loire et Lyon, dans les cartons depuis de longues années, pourrait encore buter contre un obstacle. Le projet a bénéficié en 2003 d'une déclaration d'utilité publique prise dans le cadre d'un arrêté ministériel à la suite d'une enquête publique sur le parcours du tracé proposé par le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE).

Mais la DUP (déclaration d'utilité publique) fait l'objet de trois recours devant le Conseil d'État par trois associations. L'association de défense fleurinoise, de Fleurieu-sur-Autrasse, à l'ouest de Lyon, dénonce les effets du tracé sur son territoire et l'ampleur financière du projet. Alsels, qui réunit des élus de l'ouest lyonnais, met aussi en avant le coût du projet et son impact catastrophique pour le secteur.

Une association de la Loire enfin, l'Association pour la défense des vallées du Gand et du Bernand, met en avant non seulement les aspects financiers, selon elle démesurés, mais aussi la partialité de membres de la commission d'enquête. Elle réclame l'ab-



Pour certains, le crapaud sonneur à ventre jaune mérite d'être protégé, au même titre que d'autres petits animaux.

## UNE PRISE EN COMPTE DU MILIEU NATUREL DES LA CONCEPTION

- **Calage du tracé, dans la bande des 300m, à flanc de coteau, le plus éloigné possible du lit mineur des cours d'eau (Boussuivre, Bernand)**
- **Viaduc du Valletier de 100m (Boussuivre)**
- **Allongement du viaduc du Gonon de 172m à 340m (Bernand)**
- **Création d'une zone humide détruite (Gand)**
- **Ouvrage très largement dimensionné (Gand)**

## LA PRISE DE CONTACT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

**18 janvier 2007:  
Première réunion  
avec les associations**

**15 février 2007 :  
Première visite  
des associations sur le terrain**





# LA CHARTE DE CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Charte de concertation avec les milieux associatifs, pour la prise en compte de l'environnement de la future autoroute A 89 dans le département du Rhône

ORIGINAL

Les signataires :

Monsieur Jean-Jacques LACAZE  
 Directeur d'Opération  
 ASF



Monsieur Jean-Paul BESSON  
 Président de la Fédération des Chasseurs  
 du Rhône



Monsieur Jean-Claude CHENU  
 Président de la FRAPNA Rhône



Monsieur Jean-Yves CHETAILLE  
 Président CREN Rhône-Alpes  
 Conservatoire Régional des Espaces Naturels



Monsieur Jonathan JACK  
 Président du CORA 69  
 Centre Ornithologique Rhône-Alpes  
 Section Rhône



Monsieur Alain LAGARDE  
 Président du COFEPRA  
 Comité des Fédérations de Pêche Rhône-Alpes



Monsieur Alain LAGARDE  
 Président de la Fédération du Rhône pour la  
 Pêche et la Protection du milieu aquatique



Monsieur Jean-François NOBLET  
 Nature et Humanisme



## UNE SENSIBILISATION AU RESPECT DU MILIEU NATUREL

Plus de 1300 personnes ont déjà suivi cette sensibilisation à l'environnement animée par les associations.



## UN CHANTIER SOUS HAUTE SURVEILLANCE

En comité :

- ↪ le comité de suivi des engagements animé par le préfet
- ↪ le comité de suivi de la MISE dans le cadre de l'arrêté «loi sur l'eau» (67 pages recto-verso)
- ↪ le comité de suivi dans le cadre de l'arrêté «espèces protégées» (notamment mesures compensatoires)

Sur le terrain :

- ↪ le contrôle de la Direction des routes (GRA confié au CETE Lyon/3 jours par mois)
- ↪ Le contrôle maîtrise d'œuvre (tous les 15 jours)
- ↪ Le contrôle interne ASF



et un comité de pilotage «ASF» réunissant tous les acteurs de l'environnement, notamment les associations



## UN CHANTIER DIFFICILE



## LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU : UN HAUT NIVEAU D'EXIGENCE



Une phase difficile :  
l'assainissement  
provisoire de chantier



Le génie végétal en  
substitution des  
enrochements

FAIRE CE QUE L'ON A DIT : SUIVI DES COURS D'EAU A ENJEU ECOLOGIQUE



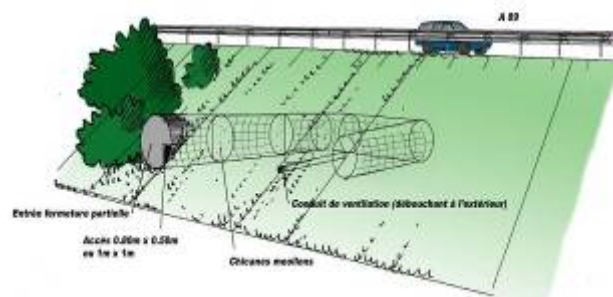
# FAIRE CE QUE L'ON A DIT : SAUVEGARDE DES BATRACIENS





# FAIRE CE QUE L'ON A DIT : SAUVEGARDE DES CHIROPTÈRES

Variante 2 : Galerie artificielle en U pour chiroptères



## FAIRE CE QUE L'ON A DIT : RETABLIR LES CONTINUITES ECOLOGIQUES

Ouvrage grande faune

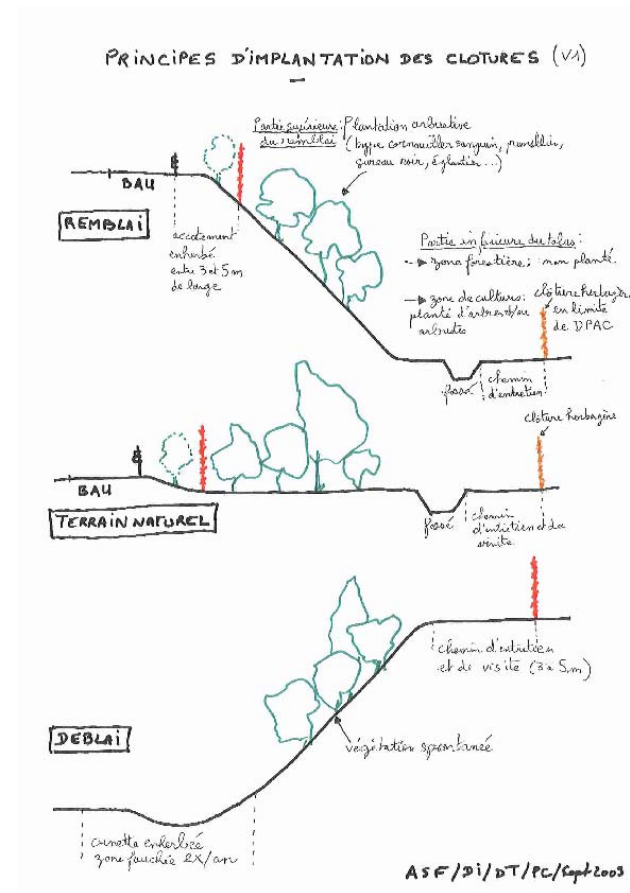


Ouvrages petite faune



Un point capital : cohérence avec l'aménagement foncier

Faire ce que a l'on dit : transformer les dépendances vertes en corridors écologiques (*plantations, clôtures*)



## FAIRE CE QUE L'ON A DIT : LES MESURES COMPENSATOIRES (1)

Sur les cours d'eau :

- ↪ arasement de seuils
- ↪ abattage de conifères
- ↪ confortement des berges à l'aide du génie végétal



## FAIRE CE QUE L'ON A DIT : LES MESURES COMPENSATOIRES (2)

Restauration de zones humides par l'acquisition de terrains cultivés (*peupleraie, résineux, cultures...*) pour recréer des zones humides

Maintien en l'état de prairies humides

Trouver un gestionnaire (agriculteur, CREN ...)



## FAIRE CE QUE L'ON A DIT : LES MESURES COMPENSATOIRES (3)

Espèces protégées :  
transplantation d'une  
vingtaine de pieds  
d'*Anacamptis laxiflora*  
(orchis à fleurs lâches)

3 juin 2010



## LA REUSSITE : UN PROJET PARTAGE PAR TOUS

Un défi quotidien. Rien n'est acquis. Il reste encore 2 ans de chantier.

Tous «les maillons de la chaîne» doivent fonctionner.

La réussite passera par la concertation, la confiance, la volonté, la capacité d'adaptation, la réactivité de chacun (*esprit d'équipe*).

Après la mise en service, l'engagement continué : suivi des mesures par les associations.

### Un projet certifié ISO 14001

